

DEPARTEMENT DU VAL D'OISE  
CANTON DE DOMONT  
COMMUNE DE SAINT-PRIX

DEC 2023/003

## DECISION DU MAIRE

### LA SPIRALE DES ARTS – SPECTACLE DU 18/02/2023

Le Maire de la Commune de SAINT-PRIX,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 28 mai 2020 n° 2020-014 décidant de donner délégation à Madame le Maire de la totalité des dispositions prévues aux articles L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le devis conclut avec la Compagnie « La Spirale des Arts » sise 33 rue Stephen Pichon, 16120 BASAC, pour un spectacle intitulé « Mozart ou les notes qui s'aiment » dans le cadre du conte musical du samedi 18 février 2023 à 17h00 à Saint-Prix, à la médiathèque Alexandra David-Néel d'un montant de 550,00 € TTC,

### DECIDE

**Article 1<sup>er</sup>** : Autorise la signature du devis conclut avec la Compagnie « La Spirale des Arts » sise 33 rue Stephen Pichon, 16120 BASAC, pour un spectacle intitulé « Mozart ou les notes qui s'aiment » dans le cadre du conte musical du samedi 18 février 2023 à 17h00 à Saint-Prix, à la médiathèque Alexandra David-Néel d'un montant de 550,00 € TTC.

**Article 2** : La dépense sera imputée à l'article 62268 – gestionnaire Culture.

**Article 3** : La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois et il en sera rendu compte au prochain conseil municipal.

Fait à Saint-Prix, le 16/01/2023

Céline VILLECOURT  
Maire

